

13 FEV. 2025

Page 1 sur 3

REÇU

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 FEVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq le quinze du mois de novembre à vingt heures, se sont réunis, en Mairie d'Albiez-Montrond, le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune d'ALBIEZ-MONTROND sous la présidence de Monsieur Alain MOLLARET, Maire par intérim d'ALBIEZ-MONTROND, dûment convoqués l'an deux mil vingt-cinq, le quatre du mois de février à 19h00.

Étaient présents les membres du Conseil Municipal formant la majorité des membres en exercice : 9

M. Pierre PERSONNET,
M. Florian GIRARD,
Mme Emmanuelle CHAIX,
M. Pierrick VIAL
M. Julien VIAL

M. Olivier MARTIN,
M. Paul BONNET,
M. Jean-Alexandre BENOIT

Étaient absents excusés formulant procuration : 2

Mme Corine CHAUMAZ, formulant procuration à Monsieur Olivier MARTIN,
Mme Emeline DUFRENEY, formulant procuration à Monsieur Paul BONNET,

Étai(en)t absent(s) excusé(s) : 0

Secrétaire de séance : Monsieur Julien VIAL

Membres en exercice : 11

Mme la secrétaire générale de la commune, Sandrine COINCHELIN distribue la convocation contre signature du prochain conseil municipal, qui aura lieu le vendredi 14 février 2025

ORDRE DU JOUR

Monsieur Alain MOLLARET, maire par intérim, procède à la lecture de l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal.

- 1. Election du Maire de la commune**
- 2. Election du Maire délégué de Montrond**

Monsieur Alain MOLLARET, demande au plus ancien de présider ce conseil municipal, c'est Monsieur Pierre PERSONNET qui préside ce conseil.

1.Election du Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 212-17,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il est proposé de désigner Monsieur Julien VIAL, étant le plus jeune des élus pour assurer ces fonctions.

Messieurs Jean-Alexandre BENOIT et Florian GIRARD sont nommés assesseurs.

Monsieur Olivier MARTIN fait lecture d'un courrier de Madame Corine CHAUMAZ en son absence pour déposer sa candidature de Maire et les actions menées depuis 2022.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Après un appel de candidatures il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote, sous enveloppe, sur papier blanc dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 00
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 06

Ont obtenu :

- Monsieur Alain MOLLARET : six voix
- Madame Corine CHAUMAZ : cinq voix

Monsieur Alain MOLLARET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

2.Election du Maire délégué de Montrond

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2113-12-2 et suivants,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il est proposé de désigner Monsieur Julien VIAL, étant le plus jeune des élus pour assurer ces fonctions.

Messieurs Jean-Alexandre BENOIT et Florian GIRARD sont nommés assesseurs.

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire délégué de Montrond. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote, sous enveloppe, sur papier blanc dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 00
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 06

Ont obtenu :

- Monsieur Pierrick VIAL : six voix
- Monsieur Paul BONNET : cinq voix

Monsieur Pierrick VIAL ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire délégué de Montrond.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Pierre PERSONNET clôt le Conseil municipal.

Séance levée le 10 février 2025 à 19 h 25

Fait à Albiez-Montrond, le 11 février 2025,

Monsieur le Maire
Alain MOLLARET

Monsieur le Secrétaire de séance



Affiché le

13/02/2025

Mis en ligne le

13/02/2025

